

Résolution de la minorité de la commission sociale et de la jeunesse: «Révision de la loi sur les cimetières».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du
12 octobre 1999 dans le rapport M-363 A/B)

RÉSOLUTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à proposer au Conseil d'Etat une révision de la loi sur les cimetières du 20 septembre 1876, dans le sens d'un assouplissement, permettant aux différentes communautés qui le désirent, de trouver leur place dans nos cimetières genevois.